



PEINTURE À BASE DE PLOMB

Enjeu

Au Canada, les murs de nombreuses vieilles maisons sont recouverts de peinture à base de plomb. Lors de travaux de rénovation, l'enlèvement de la peinture à base de plomb et la modification de surfaces peintes avec ce produit peuvent exposer les occupants de la maison à de graves dangers pour la santé. Toutefois, on peut réduire le risque d'exposition au minimum en suivant certaines règles de sécurité.

Contexte

L'empoisonnement par le plomb: Chacun sait depuis longtemps que l'exposition au plomb est dangereuse pour la santé.

L'empoisonnement par le plomb peut causer l'anémie. Il peut aussi porter atteinte au cerveau et au système nerveux et entraîner ainsi des troubles d'apprentissage.

Les enfants, qui sont en pleine croissance et peuvent donc absorber le plomb plus facilement, courent un plus grand risque d'empoisonnement que les adultes. Même de petites quantités de poussière contenant du plomb sont dangereuses pour les nourrissons et les enfants. Le plomb absorbé par la mère peut également nuire à la santé de l'enfant à naître.

Des maisons qui ont du plomb dans l'aile: La probabilité qu'une maison contienne de la peinture à base de plomb dépend de l'année où elle a été construite et peinte. Il est probable que les maisons bâties avant 1960 contiennent de la peinture au plomb. Si la maison a été construite après 1980, il n'y a toutefois pas lieu de s'inquiéter des concentrations de plomb contenues dans la peinture utilisée à l'intérieur, mais il peut en être autrement de la peinture utilisée à l'extérieur. Les maisons construites après 1992 ne présentent aucun risque pour la santé, car

toutes les peintures destinées au grand public et fabriquées au Canada et aux États-Unis depuis cette année-là ne contiennent pratiquement plus de plomb.

Enlever la peinture à base de plomb n'est pas toujours la meilleure solution. Dans certains cas, il vaut mieux laisser la peinture intacte, à moins qu'elle ne s'écaille ou ne se détache, ou que les surfaces qui en sont peintes ne soient accessibles aux enfants. Pour plus de sécurité, on peut recouvrir ces surfaces de revêtement mural vinyle ou d'un panneau mural ou de lambris.

Il n'en reste pas moins que la présence de peinture à base de plomb au foyer pose un grave danger pour la santé lorsqu'elle s'écaille ou se détache ou lorsque qu'elle est accessible aux enfants en âge de tout porter à leur bouche. Dans de tels cas, mieux vaut enlever la peinture à base de plomb en observant des règles de sécurité bien précises.

Réduire vos risques

Il est imprudent de procéder par ponçage ou par décapage (pistolets à air chaud, lampes à souder) pour enlever la peinture à base de plomb. Ces méthodes vont à l'encontre du but recherché, en raison de la poussière et des vapeurs de plomb qu'elles produisent.

Les propriétaires de maisons devraient envisager de faire appel à des professionnels pour ce genre de travail. Néanmoins, pour ceux qui décident d'enlever eux-mêmes la peinture à base de plomb, il est conseillé d'utiliser un décapant chimique, de préférence sous forme de pâte applicable à l'aide d'un pinceau. Toutefois, les décapants chimiques comportent des substances qui sont elles aussi dangereuses pour la santé; aussi, il faut faire preuve de prudence



lorsqu'on les utilise, en appliquant les règles de sécurité suivantes :

- Gardez les enfants et les femmes enceintes loin de l'espace de travail;
- Enlevez l'ameublement de l'espace de travail. Tout ce qui ne peut être déplacé doit être recouvert de plastique;
- Isolez l'espace de travail pour empêcher que des éclats et des particules de peinture séchée ne se répandent dans d'autres pièces de la maison. On peut fixer du plastique sur les embrasures de porte et boucher les entrées d'air de ventilation avec du ruban adhésif;

Assurez-vous que la pièce est bien aérée avant d'entreprendre vos travaux. Installez un ventilateur de façon à ce qu'il souffle l'air en direction d'une fenêtre ouverte. Appliquez d'abord le décapant sur les surfaces situées à proximité du ventilateur, puis éloignez-vous progressivement en travaillant de manière à ce que les vapeurs soient toujours dirigées loin de vous;

- Portez toujours des lunettes de protection, des gants et un masque de bonne qualité. Si le décapant chimique entre en contact avec la peau, lavez la région touchée immédiatement;
- Retirez tout de suite tous les vêtements sur lesquels il y a du décapant et lavez-les séparément;
- Ne travaillez que dix minutes à la fois, puis prenez une pause et allez respirer de l'air frais. Quittez l'espace de travail sur-le-champ si vous avez de la difficulté à respirer, un mal de tête, des étourdissements ou des nausées;

- Vous ne devez ni manger ni boire ni fumer pendant que vous enlevez la peinture. Gardez à l'extérieur de l'espace de travail tout ce qui peut causer des étincelles ou de l'électricité statique;
- Nettoyez en profondeur l'espace de travail à la fin de chaque journée. Ramassez les débris et les éclats de peinture et jetez-les dans un contenant hermétiquement fermé portant la mention déchets dangereux. Essuyez ensuite la surface de travail avec un linge humide propre et jetez-le une fois que vous avez terminé;
- Ne jetez pas les débris de peinture dans les poubelles. Pour savoir comment vous débarrasser des débris de vieille peinture et d'autres déchets domestiques dangereux, communiquez avec un représentant de votre municipalité.

Avant d'entreprendre des rénovations

Il existe plusieurs façons de savoir si la peinture de votre maison est à base de plomb. Certains entrepreneurs indépendants utilisent un appareil d'analyse aux rayons X conçu pour détecter la présence du plomb sur les surfaces peintes.

Vous pouvez aussi expédier quelques éclats de peinture à un laboratoire d'analyse spécialisé dans la détermination des concentrations de plomb dans la peinture et approuvé par l'un des deux organismes suivants :

- Conseil canadien des normes
- Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale

Assurez-vous de communiquer d'abord avec le laboratoire et suivez

toutes les instructions concernant la collecte et l'envoi d'échantillons de peinture séchée.

Pour en savoir plus?

Par une simple analyse de sang, votre médecin de famille peut déterminer la quantité de plomb à laquelle vous avez été exposé. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre médecin ou avec le Centre d'information antipoison le plus près de chez vous.

Santé Canada - Programme de la Sécurité des Produits
<http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/spc/index.htm>

Santé Canada - Trousse d'information sur le plomb
http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/gestion_toxicologiques/publications/plomb_question/tdm.htm

Votre santé et vous – Le plomb et la santé humaine
<http://www.hc-sc.gc.ca/francais/vsv/environnement/plomb.html>

Pour d'autres articles de Votre santé et vous, visitez le site www.santecanada.ca/vsv

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, visitez les sites:

l'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement
www.cdnpaint.org

Conseil canadien des normes
http://www.scc.ca/home_f.html

Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale
<http://www.caeal.ca/> (Anglais)
Téléphone: (613) 233-5300